



# PROCES-VERBAL

## Comité Directeur

---

**Réunion du :** Lundi 18 mai 2020

---

**Présidence :** MORACCHINI Jean-René, présent à la ligue.

---

**Président Délégué :** BASTERI Dominique, présent à la ligue.

---

**Vice-Présidents :** SORBARA Michel, EMMANUELLI Antoine, présents à la ligue.  
SERPAGGI Philippe, en visio.

---

**Trésorier :** PROFIZI Patrick, en visio.

---

**Secrétaire Général :** M. MAGGIANI Francis, en visio.

---

**Secrétaire Général Adjoint :** M. PETTINATO Joseph, en visio.

---

**Membres :** - GARDELLA Sandra - CASANOVA François - PERI Jeanne  
RISTERUCCI Franck- ROMBALDI Antoine, en visio.  
PERFETTI Jean Claude- PELE Cédric - Pierre MARIOTTI- GRASSI Didier-  
AIROLA Jean-Luc, présents à la ligue.

---

**Excusé (s) :** Dr. ANTONINI Danielle

---

**Assiste(nt) :** SALADINI David (Directeur Administratif), présent à la ligue.  
FONTANA Pierre (CTR)- GAGLIARDI Nicolas (CTR), en visio.

---

## Civilités :

L'épidémie de covid-19 a fait des ravages dans le monde entier.

La Ligue Corse de Football présente ses plus sincères condoléances à toutes les familles endeuillées par cette tragédie.

La Ligue Corse de Football met en évidence le travail extraordinaire et l'engagement hors du commun du milieu médical, qui ont permis avec d'autres professions en première ligne, de surmonter cette crise.

Au nom de tous nos licenciés :

Merci !

## Approbation du procès-verbal :

Le Comité Directeur procède à l'approbation des procès-verbaux :

- Du comité directeur du 13 janvier 2020
- Du bureau du 17 février et du 9 mars 2020
- De la cellule de veille du 30 mars et du 6 avril 2020

## Informations locales et nationales :

Ce comité directeur est le premier depuis l'arrêt de la suspension des activités liées au football et volontairement programmé le jour même de la réouverture de la Ligue.

Avant la reprise effective, le Président a eu un entretien avec le personnel, afin de lui apporter le soutien du Comité Directeur et de s'assurer de la mise en place des mesures barrières.

Les conditions de réouverture de la Ligue, au personnel, aux bénévoles et au public ont été communiquées et sont d'ailleurs publiées sur le site de la Ligue.

De même une réunion a eu lieu avec les présidents des commissions, afin de clôturer la saison 2019-2020, en fonction des directives fédérales.

Au cours de cette réunion a été précisé le fonctionnement spécifique des commissions en tenant compte des notes des services juridiques de la fédération.

Ce Comité Directeur a permis de présenter et d'expliquer les décisions fédérales liées à l'interruption des championnats.

Toutes ces décisions ont été communiquées aux clubs et aux membres de la ligue.

La ligue Corse, qui avait d'ailleurs anticipé en suspendant toutes les activités liées au football dès le 9 mars, a apprécié l'arrêt des compétitions décidé par la fédération le 12 mars.

Il est évident que les commissions et le Comité Directeur tiendront compte des nouvelles directives pour les prises de décision et la constitution des poules.

## Aide aux clubs :

Un fonds de solidarité abondé par la fédération, les ligues et sans doute des partenaires fédéraux est créé et les sommes seront versées sur les « comptes clubs ».

Le montant sera précisé ultérieurement.

De plus, conscient des difficultés que pourraient rencontrer les clubs, le comité directeur étudiera toutes les pistes susceptibles de permettre des économies substantielles aux clubs : allègement du calendrier, report des tournois, frais d'arbitrage et de délégation.

De même, chaque club bénéficiera d'une dotation en ballons.

## Situation des salariés :

Considérant l'absence totale d'activité au sein de la ligue, dont les locaux sont restés fermés, depuis le 16 mars 2020 et la reprise à mi-temps à compter du 16 mai 2020, l'ensemble du personnel reste en chômage partiel.

Les salaires du mois de mai seront versés intégralement, avec toutefois une retenue de cinq jours de congés.

*L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.*